

Assemblée générale de l'ERAC du mercredi 30 juin 2023

Présents :

Membres permanents : C. Baroin, S. Bataille-Brennetot, L. Benoit à la Guillaume, L. Cacheiro-Quintas, Y. El-Alaoui, C. Filippi, C. Gheeraert-Graffeulle, S. Gondouin, L. Goudet, C. Hamel, M.-J. Hanaï, S. Hancil, L. Jankovic, F. Rabasso, N. Rialland, A.-I. Ribera, M. Schonbuch, J. Thrasher-Chenot, J. Underhill, C. Vallée, A. Vial-Logeay, J. Vicente Lozano, K. Winkelvoss

Membres associés et temporaires : F. Beauvallet, P. Doucet, O. Louiset,

Doctorants : C. Castro Arias, A.-J. Debare, L. Profeti, C. Starzecki,

Personnels BIATSS : L. Linant-Deveaux, B. Roux

Représentés par procuration : M. Lucciano pour C. Hamel, G. Vagenheim pour L. Benoit à la Guillaume, Y. Gardes pour L. Goudet, O. Sandoval Cuervo pour A.-J. Debare, M. Deramaix pour M.-J. Hanaï, F. Cabaret pour S. Bataille-Brennetot, P. Brunet pour C. Baroin, M. Torres pour J. Vicente Lozano, I. Gassino pour A. Vial-Logeay, A.-L. Tissut pour K. Winkelvoss, M. Martinez pour C. Gheeraert-Graffeulle, S. Bernard pour S. Gondouin, C. Lounissi pour Y. El Alaoui, O. Monthéard pour L. Jankovic, A. Besnault pour C. Vallée, C. Fouache pour N. Rialland, C. Marion-Andrès pour L. Cacheiro-Quintas, C. Bouillot pour J. Thrasher-Chenot, A. Lauzanne pour A.-I. Ribeira, E. Gaspar Garcia pour M. Schonbuch, C. Morue pour B. Roux

Excusés : M.-L. Copete, E. Faye, A.-F. Gillard-Estrada, A. Hourcade, M. Olmos, F. Varenne, A. Vauchelle, L. Volna

Invités : E. Cassan, T. Posado

L'assemblée générale commence à 14h10

1. Informations de la direction

Contrats doctoraux et CSI : le classement est désormais décidé par l'équipe présidentielle. La procédure est appelée à évoluer l'an prochain de sorte que tout soit fait en même temps (région et établissement). Le problème est de concilier les contraintes contradictoires de la région et des ED (la région souhaite une sélection tôt tandis que les ED souhaitent attendre pour donner leur chance aux étudiants en cours de master...).

Cette année, les auditions au niveau de l'ED ont servi à confirmer le classement de l'établissement. 4 dossiers ont été mis en liste principale et 4 en liste complémentaire. Le dossier dirigé par A.-L. Tissut est en liste principale. Par ailleurs, un contrat doctoral normalien a été obtenu sous la direction de C. Gheeraert-Graffeulle et un contrat doctoral handicap sous la direction de F. Varenne. Rappelons que parmi les objectifs que nous nous sommes fixé pour ce contrat figure l'obtention de 2 contrats par an. En décrochant 3 contrats en 2023, nous aurons réussi à atteindre ce chiffre sur les deux dernières années (4 contrats en tout).

Dans un contexte de baisse du nombre de nos doctorants, cette question est très importante.

Rappelons que désormais pour les nouveaux inscrits, les CSI doivent inclure une audition de la direction de thèse. Cette obligation s'applique aux thèses nouvellement inscrites.

Distinctions : L. Goudet a été nommée à l'IUF (2 membres de l'ERAC en tout avec C. Hamel), A.-L. Tissut et C. Lounissi seront en délégation au CNRS, 3 collègues ont obtenu des CRCT (S. Gondouin,

M. Lucciano et F. Varenne), D. Ginolhac-Jean a obtenu un prix de thèse (dir. A. Hourcade). Le prix de la société 17è a été décerné pour l'ouvrage de C. Gheeraert-Graffeuille paru à l'automne 2022.

Campagne d'emplois : Deux nouveaux MCF en philosophie (E. Cassan) et études romanes (T. Posado) ont été recrutés et prendront leurs fonctions le 1^{er} septembre. Les postes 2024 sont en passe d'être confirmés (1 PR civilisation anglophone LEA, 1 PR littérature et culture allemande pour le département d'allemand, 1 PRAG allemand LEA, 1 PRAG éco-gestion LEA, 1 MCF didactique de l'anglais INSPE. Les 4 ATER ont été recrutés. L'université a débloqué un poste d'ATEN pour l'anglais non-spécialiste et un poste d'ATER pour le département de philosophie afin de compenser des départs pour mutation et promotion.

Journées du patrimoine : L. Goudet et B. Roux ont accepté de représenter l'ERAC le samedi 16 septembre 2023.

2. Bilan financier et perspectives

Présentation par L. Linant-Deveaux.

Commentaires : environ 52% de la dotation est engagée. Nos demandes pour récupérer les 10% du budget affectés aux enjeux de la transition socio-écologique ont été acceptés (une demande porte sur la publication du collectif : *Approches de la vulnérabilité : représentations et pratiques*, (Hourcade A., Belleguic T. ed), à paraître aux Editions Hermann (co-financement avec le CRIV, U. Laval Québec : sur un budget de 3600 euros, 1600 euros de subvention du CRIV et demande de 2000 euros par l'ERAC). La demande de financement du colloque « Un lieu à soi. Habitat et handicap » (A. Boissel, A. Hourcade) a été validée à condition de fournir un livrable. Il faudra penser à préparer un dossier pour l'année prochaine afin de récupérer ces sommes en 2024.

Il y a eu moins de dépenses d'équipement, pas de livres et pas de pot de retraite en 2023. L'an prochain, nous aurons 2 dotations MCF et 1 nouvel IUF, donc des ressources supplémentaires.

L'AG vote l'augmentation des forfaits pour les missions : 500 euros pour la France, 800 euros pour l'Europe et 1200 euros hors d'Europe.

L'université a publié une feuille de route mobilité internationale bas carbone qui prévoit un certain nombre de changements à partir de septembre 2023. Pour les déplacements en France continentale, Belgique, Suisse et Pays-Bas, l'avion ne sera plus autorisé. De même pour les déplacements de moins de 8h porte à porte. Pour les déplacements de plus de 8 heures, les vols directs seront la norme.

3. Bilan des activités et perspectives

Douze journées d'études et colloques ont eu lieu de février à juin 2023 et une bonne douzaine d'autres sont prévus pour la fin de l'année 2023 et l'année suivante ; la plupart seront des rencontres internationales. Cinq ouvrages collectifs dirigés ou codirigés par des membres de l'ERAC sont parus sur cette période et une bonne vingtaine au moins sont en préparation ; plusieurs sont à paraître d'ici la fin de l'année. Deux délégations CNRS et un IUF junior ont été obtenus, ainsi qu'un prix pour une monographie. Deux soutenances ont eu lieu depuis janvier 2023 et trois sont prévues d'ici la fin de l'année.

4. Bilan du mandat 2019-2023

Ce mandat de 4 ans a été marqué par l'évaluation positive de l'HCERES, qui a validé notre bilan et notre projet et salué nos progrès. La crise sanitaire a certes affecté notre activité, mais ne nous a pas empêchés de progresser et d'évoluer, notamment sur le plan de la gouvernance, que nous avons modernisée. Le contexte de non renouvellement des postes et d'accélération des départs à la retraite a toutefois commencé à nous poser des problèmes. J'évoquerai successivement les effectifs (1), les doctorants (2), la gouvernance (3) et les publications (4).

Effectifs

Au 1er juin 2020, l'ERAC comptait 19 Professeurs et 47 Maîtres de conférences. Au 1^{er} septembre 2023, l'ERAC compte 17 PR (dont 2 grâce au repyramidage) et 46 MCF (dont 1 rattachement d'une collègue partie dans un autre labo et revenue chez nous, C. Lounissi). Une autre collègue MCF HDR de musicologie demandera sans doute à nous rejoindre à la rentrée. Cette situation montre à la fois l'attractivité de notre laboratoire, que des collègues publiants demandent à intégrer, et le manque de postes dans un contexte d'augmentation des effectifs étudiants et de départs à la retraite non remplacés. A moyen terme (2031), 30 collègues atteindront ou dépasseront 65 ans (12 PR et 18 MCF nés entre 1958 et 1966). Si on ajoute les inévitables promotions et mutations, c'est donc la moitié des membres permanents qui vont quitter le laboratoire. Cette réalité doit nous inciter à gérer au mieux nos demandes de poste en veillant au maintien de l'équilibre entre les disciplines et les départements, que cette évolution pourrait gravement menacer, au détriment des plus fragiles et de la diversité, qui fait la richesse de nos recherches.

Doctorants

Nous sommes passés de 53 doctorants en 2019 à 44 en septembre 2023. Avec la mutation de N. Depraz et les départs à la retraite de PR à venir, ainsi que le tarissement relatif du vivier d'étudiants dans certaines disciplines, on peut s'attendre à une continuation de la baisse de nos effectifs de doctorants. Il faudra donc être vigilants sur ce point et mettre toute notre énergie dans les campagnes pour l'obtention de contrats doctoraux. Le mandat a été marqué par un soutien exceptionnel aux doctorants pendant la crise sanitaire (prolongement des contrats, achats de livre et d'ordinateurs). Il faudra sans doute renouer avec les journées des doctorants et mettre à jour le guide que, suite aux recommandations de l'HCERES et avec l'aide de B. Roux, nous avons mis en place. Le rôle de nos élus doctorants O. Sandoval Cuervo et A.-J. Debare, doit être souligné : leur engagement passé et à venir au sein du conseil a été, est et sera précieux.

Gouvernance

La gouvernance de l'ERAC a été modernisée sur le plan des statuts et des pratiques.

Les statuts ont été réécrits, à l'initiative de la DRV et en tenant compte des préconisations de l'HCERES. Les nouveaux statuts prévoient un conseil étoffé qui représente l'ensemble des catégories, y compris les membres associés et temporaires, et chacun des quatre axes. Les procédures de rattachement, d'élection et de fonctionnement ont été clarifiées. La partie réglementaire explicite les droits et les devoirs de chacun. Nous avons veillé à éviter autant que possible d'alourdir le fonctionnement du laboratoire.

Nous avons aussi tenu à renforcer la collégialité et le dialogue en soumettant les décisions importantes, notamment les campagnes d'emploi, à l'arbitrage du conseil en présence des directions des départements et des masters. Il s'agissait d'un impératif démocratique et d'une nécessité politique : seule une délibération collective peut légitimer les décisions difficiles auxquels nous sommes contraints par le manque de postes mis au concours, préserver l'unité du laboratoire et définir une politique cohérente. Enfin, nous avons tenté de mettre l'accent sur les doctorants et les nouveaux collègues et avons systématiquement encouragé leurs demandes de financement, d'équipement et de CRCT.

Publications

Citons le rapport de l'HCERES de 2021 : « La productivité scientifique de l'ERAC est en nette hausse depuis le précédent contrat. L'équipe a ainsi réalisé 56 monographies, 77 directions d'ouvrages ou numéros de revue, 183 articles scientifiques et 202 chapitres d'ouvrages, 42 articles dans des actes de colloques — dont une partie significative écrite dans une langue étrangère. Elle a organisé ou co-organisé une quarantaine de colloques internationaux et une soixantaine de journées d'étude de très bonne tenue, et ses membres ont par ailleurs fait 365 présentations dans des colloques et des congrès nationaux ou internationaux. » Depuis 2021, cette tendance s'est confirmée. Des publications

internationales, dont certaines ont obtenu des prix, sont parues. On doit aussi mentionner l'obtention de 2 IUF junior, de 2 délégations au CNRS et d'une dizaine de CRCT. Il reste à confirmer et amplifier ces bons résultats en obtenant des projets financés. Des projets européens ont été ou vont être déposés.

Conclusion

Notre unité progresse sur le plan de son activité (quantité et qualité), attire de nouveaux membres et a su rester unie et solidaire. Toutefois, on note une baisse du nombre des doctorants et de nombreux départs à la retraite à venir. Cette situation va conduire à des arbitrages difficiles qui ne pourront se faire que de manière collégiale, en interne, et en étant présents à tous les niveaux où se prennent les décisions, au conseil scientifique, au CG, à l'IRIHS, à l'INSPE, dans les conseils centraux et dans le dialogue avec l'équipe présidentielle. Nous remercions l'ensemble des membres de l'ERAC, enseignants, doctorants et personnels administratifs, avec lesquels avons beaucoup appris et avons aimé travailler. Nous avons toute confiance en la future équipe de direction, aidée du nouveau conseil et des responsables des axes, pour faire fructifier les acquis de l'ERAC.

5. Election du conseil

Sont élus :

Collège A : L. Benoit à la Guillaume, K. Winkelvoss, A. Hourcade, M. Olmos, C. Baroin ; collège B : C. Hamel, M. Lucciano, S. Gondouin, F. Cabaret ; collège associés et temporaires : O. Louiset ; Doctorants : O. Sandoval-Cuervo, A-J. Debare, BIATSS : B. Roux, C. Morue.

Après consultation du conseil du laboratoire, les quatre axes seront dirigés par :

Axe 1 : **C. Gheeraert- Graffeuille** et J. Thrasher-Chenot, Axe 2 : **A. Besnault** et K. Winkelvoss, Axe 3 : **F. Varenne** et A. Hourcade ; Axe 4 : **J. Vicente Lozano** et J. Underhill (en gras la personne titulaire qui siègera au conseil du laboratoire, l'autre collègue étant membre suppléant du conseil)

Conformément aux statuts, la nouvelle direction sera membre de droit du conseil.

6. Election de la direction

M.-J. Hanaï et S. Bataille-Brennetot présentent leur candidature et répondent aux questions de l'AG. Elles sont élues par 38 voix pour et 4 votes blancs. La direction sortante remercie la nouvelle direction de son engagement à la tête de l'unité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h20.